



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Messieurs Tom & Martin DUMONT-LEEMANS** demeurant Rue Albert Mockel 11 32 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé **Rue de la Goffe, 16 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°320P.

La demande vise les travaux suivants : **extension et rénovation d'une maison unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- le volume secondaire devrait être implanté sur la limite parcellaire latérale ou à minimum 5m de celle-ci ;
- l'emprise bâtie devrait représenter au maximum 20% de la superficie constructible de la parcelle ;
- le bardage en bois devrait être de ton naturel ou clair.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29 juin 2023 au 13 juillet 2023 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)